Image not found or type unknown

Renouvellement de stagiairisation

Par **gazelle**, le **09/04/2009** à **15:37**

Bonjour,

Actuellement stagiaire dans la fonction publique, je devais être titulariser le 01/08/2009,
ma chef de service, a demander un renouvellement de stage de 6 mois,
qui reporte ma titularisation au mois de décembre 2009. j' aimerai savoir
si l' on ne me renouvelle pas en décembre, j' aurai droit a des indemnités de chômage.
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés